



OBJET : Compte rendu de l'assemblée générale
ordinaire du CDNTA

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

le samedi 17 janvier 2026 à 9h00

Maison Départementale du Sport, 26 rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

8h30-9h00 : Accueil et vérification du quorum. Au cas où le quorum ne serait pas atteint pour que l'assemblée générale délibère valablement (les délégué(e)s participant(e)s doivent être porteurs de la moitié au moins des pouvoirs votatifs), une seconde assemblée générale se tiendra, conformément aux statuts, le 17 janvier 2026 à 9h15, au même lieu, sans condition de quorum.

9h00 : Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire :

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président,
- Rapport Commission cibles,
- Rapport Commission parcours,
- Rapport Commission arbitrale,
- Rapport de la Commission communication,
- Vote du rapport moral.
- Rapport financier (compte de résultats, bilan, prévisionnel) et vote du quitus,
- Élection des vérificateurs aux comptes
- Questions diverses
- Remises des aides et récompenses

Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 1/46



Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Documents associés :

<i>annexe 1 : Mails d'invitation, candidatures et financiers</i>	<i>page 40</i>
<i>annexe 2 : Invitation à l'assemblée générale</i>	<i>page 42</i>
<i>annexe 3 : Rapport des vérificateurs aux comptes</i>	<i>page 47</i>

Liste des présents:

Comité Départemental :

Mme Sabrina AMIMER, Mme Peggy CAENEVET, Mme Martine MARINET(Trésorière), Mr Guillaume DEFER(excusé), Mr Pierre DELEEST, Mr Taylor DEVINCKE, Mr Johann DUBOIS(Secrétaire), Mr Damien HUET(excusé), Mr Marc MARTEL(Président), Mr Romain STEUX,

Clubs Présents ou représentés :

CIE D'ARC DE COUDEKERQUE, STE DES ARCHERS DE ST AMAND, OLYMPIQUE DE GRANDE SYNTHÉ TIR A L'ARC, SAINT SEBASTIEN VILLENEUVOISE, CIE D'ARC DE LILLE, ASSOC. DES ARCHERS DE MARLY, DUNKERQUE GUILLAUME TELL (Mr Charles Vandebussche mandaté), SECLINOISE ARCHERIE (Mme Martine MARINET mandatée), ENTENTE SAINT SEBASTIEN DE LOOS(Mr Franck CARPENTIER mandaté), ARCHERS DE LA GORGUE, ARCHERS DE LA SAMBRE, ARCHERS LEERSOIS LOS, LES AMIS DE ROBIN, ARCHERS CLUB DE GAYANT, ARCHERS ESCAUDINOIS, VUC TIR A L'ARC(Mme Sabrina AMIMER mandatée), CIE ARCHERS ST SEBASTIEN BONDUES, ASSOCIATION TIR A L'ARC WATTRELOS, OSML TIR A L'ARC, COMPAGNIE AMANDINOISE DE TIR A L'ARC NATURE, LES ARCHERS DE L'ECREVISSE, COMPAGNIE D'ARC DE SAINT SEBASTIEN CYSOING (Mme Iris LANN mandatée), ARCHERS LIBRES AVELIN (Mr Guillaume CLAEREBOU mandaté), LES ARCHERS DE VIEUX CONDE (Mr Pascal LEFEBVRE mandaté), LES ARCHERS DE FOURMIES, RUN ARCHERY CLUB DES FOXES (Mr Yves SUSKI mandaté), COMPAGNIE DES ARCHERS ANZINOIS.

27 clubs sur 47 sont présents ou représentés, ceci représente 127 voix sur 166 soit 76,51%. Le quorum est atteint.

Clubs excusés :

ONNAING, AULNOYE, JEUMONT, RONCQ

Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 2/46



**OBJET : Compte rendu de l'assemblée générale
ordinaire du CDNTA**

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Mot de bienvenue du Président :

Marc MARTEL, ouvre la séance à 9h15 en souhaitant la bienvenue aux participants.

Présentation fil conducteur de la réunion:



Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC
Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 3/46



**OBJET : Compte rendu de l'assemblée générale
ordinaire du CDNTA**

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Assemblée générale ordinaire

ORDRE du jour :

- Rapport moral du Président,
- Rapport Commission cibles,
- Rapport Commission parcours,
- Rapport Commission arbitrale,
- Rapport de la Commission communication,
- Vote du rapport moral.
- Rapport financier (compte de résultats, bilan, prévisionnel) et vote du quitus.
- Élection des vérificateurs aux comptes,
- Présentation des modifications de l'annexe du RI du CDNTA
- Questions diverses
- Remises des aides et récompenses



Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 4/46

Assemblée générale ordinaire

Merci à tous les clubs présents,

Personnalités excusées :

Monsieur Julien MEGRET, Président de la FFTA

Monsieur Philippe BOUCLET, Président du CRTAHDF

Monsieur Régis LEBBRECHT, de la DRJSCS Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (Préfecture du Nord).

Monsieur François-Xavier CADART, maire de Seclin, Conseiller départemental, **Vice-président aux Sports et à la vie associative.**

Madame Laurence DEJAEGERE et Monsieur Olivier OURDOUILLIE, co-présidents du CDOS59, représentés par Mr Jean-Luc JENICOT du Comité Départemental de Tir du Nord.

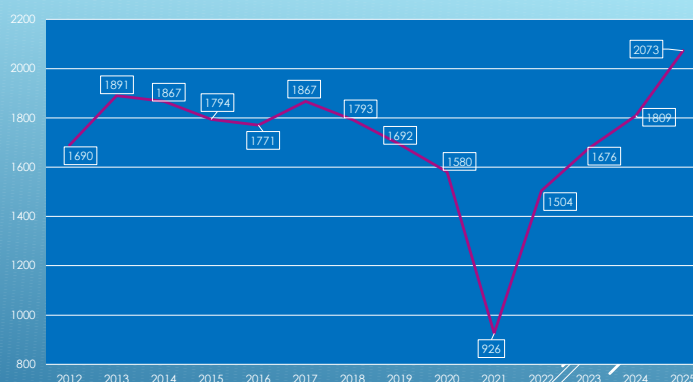
Minute de silence

Annnonce du quota de présence



Rapport moral du Président

Variation du nombre de licencié(e)s



LES EFFECTIFS :

2013	1891	optimum de licencié(e)s
2022	1504	soit 387 de moins / 2013
2023	1676	soit 215 de moins / 2013
2024	1809	soit 82 de moins / 2013
2025	2073	soit 182 de plus / 2013

A ce jour, le nombre des licences accuse une pause par rapport à l'an dernier.



Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

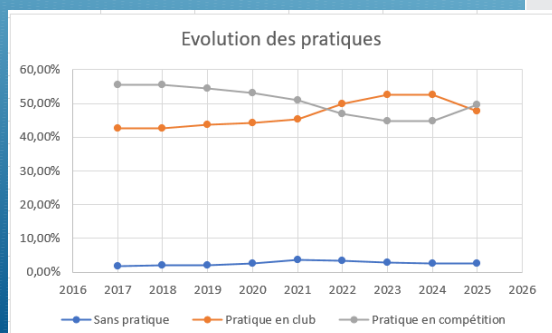
CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 5/46

Rapport moral du Président

ᵿᵿᵿᵿᵿᵿ ᵿᵿᵿᵿᵿᵿ ᵿᵿᵿᵿᵿᵿᵿᵿᵿᵿ

LA PRATIQUE SPORTIVE : son évolution chez les adultes

	Pas de pratique		Pratique en club		Pratique en compétition		Total
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	
2017	21	1,90%	463	42,60%	603	55,60%	1087
2018	23	2,10%	462	42,50%	576	55,40%	1089
2019	21	2,00%	461	43,60%	553	54,40%	1059
2020	26	2,50%	286	44,30%	321	53,20%	1040
2021	24	3,80%	457	45,30%	431	50,90%	631
2022	30	3,30%	529	49,80%	494	46,90%	918
2023	32	2,78%	604	52,43%	516	44,79%	1152
2024	36	2,66%	713	52,70%	604	44,64%	1353
2025	34	2,62%	620	47,73%	645	49,65%	1299



Rapport moral du Président

ᵿᵿᵿᵿᵿᵿ ᵿᵿᵿᵿᵿᵿ ᵿᵿᵿᵿᵿᵿᵿᵿᵿᵿ

LES CLUBS :

Nous avons 47 clubs sur l'année 2025 (46 en 2024). La flèche pointue (ESQUELBECQ) est venue compléter nos clubs.

Effectifs	1 à 20	21 à 30	31 à 40	41 à 50	51 à 60	61 à 70	71 à 80	81 à 90	91 à 100	101 à 150	151 à 200
2024	14	7	8	3	4	1	2	2	1	3	0
2025	15	5	6	6	5	1	2	1	0	4	1

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Rapport moral du Président

ᵕᵕᵕᵕᵕᵕ ᵕᵕᵕᵕᵕᵕ ᵕᵕᵕᵕᵕᵕ

CAMPAGNE LABELLISATION 2025 :

Pour cette saison, 7 clubs ont obtenu une demande de labellisation.

LABEL AMBITION : Villeneuve d'Ascq et St Amand

LABEL ESPOIR : Wervicq, La Gorgue, Marly, Lille et Loos



Rapport moral du Président

ᵕᵕᵕᵕᵕᵕ ᵕᵕᵕᵕᵕᵕ ᵕᵕᵕᵕᵕᵕ

PARTICIPATION AUX 3^{ème} JEUX REGIONAUX du Sport en ENTREPRISE :



A la demande de la FFSE, les 4 et 5 juin 2025, le CDNTA a participé aux 3^{èmes} Jeux Régionaux du Sport d'Entreprise à Wattignies. Un grand Merci à Dolores Fernez, Alain Courbo, Luc Planque et Thierry Deleflie qui nous ont aidés tant pour la logistique que pour l'encadrement des archers néophytes. Cette journée a été facturée 1250 Euros



Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 8/46

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025



Rapport moral du Président

Rapport moral du Président

CHALLENGE DÉPARTEMENTAL DOUBLE MIXTE :

Au cours de la saison 2025, nous avons organisé un challenge départemental des Mixtes. Cette compétition s'est d'abord passée au cours des nombreux concours qualificatifs où les équipes mixtes se sont déclarées (1 équipe par club et par arme), puis le final a eu lieu à LOOS, les 24 et 25 février. 9 clubs se sont affrontés en arc classique et 4 clubs se sont affrontés en arc à poulies. Soit 26 archers du nord. Félicitations à toutes les participantes et tous les participants.



Rapport moral du Président

Rapport moral du Président

MEDAILLES :

Depuis le 14/01 vous pouvez proposer des bénévoles de votre choix aux récompenses fédérales. Pour rappel il existe plusieurs types de distinctions (dirigeant - arbitre - entraîneur) avec les critères suivants :

- Echelon Bronze : 10 ans de licence dont 4 ans de fonction dans l'un des secteurs
- Echelon Argent : Bronze + 4 ans de fonction dans l'un des secteurs
- Echelon Or : Argent + 4 ans de fonction dans l'un des secteurs

Vous pouvez aussi mettre en avant des bénévoles qui n'ont pas les fonctions citées ci-dessus avec la médaille du bénévole.

Une notice est disponible dans l'espace documentaire (dossier "valorisation du bénévolat) et les demandes sont à faire directement depuis l'extranet fédéral dans l'onglet "Gestion des récompenses".

Les clubs ont jusqu'au 16/02/2024 pour faire leur demande. La période est étendue pour les comités départementaux au 01/03/2024 et au 15/03/2024 pour les comités régionaux tant pour les demandes que pour la validation des demandes.

Vous pouvez également faire des demandes de médaille JSEA via le site web de la préfecture du Nord en direct.



Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 9/46

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Rapport Commission Cibles

Présentation par Marc MARTEL

Nord
le Département est là →



Rapport Commission Cibles

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX

Impossible de donner la liste de tous les archers qui sont montés sur les différents podiums, vous pouvez les retrouver sur le site du comité.

Remercions les clubs organisateurs supports de ces différents championnats du nord :

SALLE

- | | | |
|---------|--------------|---------------------------|
| • LEERS | Barebows | le 11 janvier 2025 |
| • DOUAI | Jeunes et S3 | les 11 et 12 janvier 2025 |
| • LOOS | S1 et S2 | les 1 et 2 février 2025 |

RUN ARCHERY : VIEUX CONDÉ les 14 et 15 juin 2025

TAE

- | | | |
|---------------------|--------------|-----------------|
| • VILLENEUVE d'ASCQ | TAE National | le 28 juin 2025 |
|---------------------|--------------|-----------------|

Nord
le Département est là →



Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 10/46

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Rapport Commission Cibles

Participations aux CHAMPIONNATS RÉGIONAUX Salle :

ABBEVILLE les 8 et 9 Février 2025 : Championnat HdF Jeunes, S3 et BB,
40 participants, 11 podiums :

3 ^{ème}	DUHEZ Sofiane	VALENCIENNES	U13HCL
1 ^{er}	GYSELS Hugo	ST AMAND CIBLE	U18HCL
1 ^{ère}	WALLERAND Axelyne	VALENCIENNES	U18FCO
2 ^{ème}	FOUCART David	VIEUX-CONDÉ	U18HBB
1 ^{er}	ROBERT Thibault	VALENCIENNES	U21HCO
3 ^{ème}	HENNART Grégoire	VALENCIENNES	U21HCL
3 ^{ème}	CARON Pascale	WERVICQ SUD	S3FCL
1 ^{ère}	DAVOINE Annie	AULNOYE AYMERIES	S3FCO
3 ^{ème}	HULIN Françoise	JEUMONT	S3FCO
3 ^{ème}	LAMBIN Denis	LA GORGUE	S3HCO
1 ^{er}	EL SAYED Ahmed	SECLIN	S2HBB

Nord
le Département est là →

Bravo à elles et eux!



Rapport Commission Cibles

Participations aux CHAMPIONNATS RÉGIONAUX Salle:

WINGLES les 15 et 16 Février 2025 : Championnat HdF S1 et S2
61 participations, 9 podiums :

2 ^{ème}	DEPRE Laura	DUNKERQUE	S1FCL
1 ^{ère}	DELEVILLE Laurence	WERVICQ SUD	S2FCL
3 ^{ème}	CAULIER Valérie	MARLY	S2FCL
3 ^{ème}	SAW Matthew	VILLENEUVE D'ASCQ	S2HCL
3 ^{ème}	VEZARD Julie	ESCAUDAIN	S1FCO
2 ^{ème}	OFFROY Cédric	ONNAING	S1HCO
3 ^{ème}	LOIRE Guillaume	VALENCIENNES	S1HCO
2 ^{ème}	DUHEZ Salima	VALENCIENNES	S2FCO
3 ^{ème}	DUHEZ Philippe	VALENCIENNES	S2HCO

Nord
le Département est là →

Bravo à elles et eux!



Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 11/46

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Rapport Commission Cibles

Rapport Commission Cibles

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX TAE National:

MOREUIL les 28 et 29/06/2025 : Championnat HdF TAE national 11 participants dont 7 podiums,

1 ^{ère}	GREMONT Zélie	SECLIN	U18FCL
2 ^{ème}	PIAT Fabien	DOUAI	U21HCL
2 ^{ème}	SAW Matthew	VILLENEUVE D'ASCQ	S2HCL
2 ^{ème}	COMPTDAER Arnaud	NEUVILLE EN FERRAIN	S3HCL
1 ^{er}	LIENARD Sebastien	VILLENEUVE D'ASCQ	S2HCO
3 ^{ème}	LEHUT Philippe	VALENCIENNES	S2HCO
1 ^{er}	KWASNIEWSKI Jean-Francois	VIEUX-CONDÉ	S3HBB

Bravo à elles et eux!



Rapport Commission Cibles

Rapport Commission Cibles

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX TAE International :

AMIENS les 5 et 6/07/2025 : Championnat HdF TAE international 16 participants dont 12 podiums,

1 ^{er}	DUHEZ Sofiane	VALENCIENNES	U13HCL
3 ^{ème}	LECAILLE Loïc	ST AMAND CIBLE	U13HCL
2 ^{ème}	HENNART Gregoire	VALENCIENNES	U21HCL
1 ^{er}	QUIQUEMPOIS Yves	LILLE CIE	S2HCL
2 ^{ème}	SAW Matthew	VILLENEUVE D'ASCQ	S2HCL
1 ^{er}	ROBERT Thibault	VALENCIENNES	U21HCO
2 ^{ème}	LOIRE Guillaume	VALENCIENNES	S1HCO
1 ^{ère}	DUHEZ Salima	VALENCIENNES	S2FCO
2 ^{ème}	DUHEZ Philippe	VALENCIENNES	S2HCO
1 ^{er}	LEMAIRE Christophe	MARLY	S3HCO
2 ^{ème}	VANAECCKER Patrick	ST AMAND CIBLE	S3HCO
1 ^{er}	VAN CAUTER Christophe	MARLY	S2HCL

Bravo à elles et eux!



Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 12/46

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Rapport Commission Cibles

Division Régionale Promo jeunes :

L'entente Villeneuve d'Ascq / Loos en U13 / U15 parmi 9 équipes régionales et parmi 3 équipes régionales en U18 / U21 a participé aux 3 manches de DR promo jeune arc classique par équipe :

à Seringes & Nesles le 10/5/2025,
à Senlis le 31/05/2025,
à St Amand les eaux le 14/06/2025.

Ils se sont classés 2^{ème} de leur catégorie d'âge.

Bravo à elles et eux!

Nord
le Département est là →



Rapport Commission Cibles

Division Régionale Promo par équipe :

4 clubs du Nord parmi 30 équipes régionales ont participé aux 3 manches de DR promo arc classique par équipe :

à Seringes & Nesles le 10/5/2025,
à Senlis le 31/05/2025,
à St Amand les eaux le 15/06/2025.

Il s'agit des clubs de Villeneuve d'Ascq, St Amand cibles, Douai et Valenciennes., Ils se sont classés respectivement 2^{ème}, 7^{ème}, 9^{ème} et 13^{ème} sur 30.

Bravo à elles et eux!

Nord
le Département est là →



Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 13/46

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Rapport Commission Cibles

Division Régionale Excellence par équipe arc à poulies :

L'équipe masculine arc poulies de Valenciennes ainsi que l'équipe masculine arc poulies de Grande-Synthe ont participé aux 3 étapes de DRE :

À Aire sur la Lys le 14/4/2025,
à Grande-Synthe le 19/05/2025,
à Estrées St Denis le 23/06/2025.

Ils se sont classés respectivement 4^{ème} et 5^{ème}.

Bravo à eux!

Nord
le Département est là →



Rapport Commission Cibles

Division Régionale Excellence par équipe arc classique:

L'équipe féminine de Dunkerque, l'équipe masculine de Dunkerque ainsi que l'équipe masculine de Lille ont participé aux 3 étapes de DRE :

À Aire sur la Lys le 13/4/2025,
à Grande-Synthe le 18/05/2025,
à Estrées St Denis le 22/06/2025.

Elles se sont classées 1^{ères} et ils se sont classés respectivement 4^{ème} et 6^{ème}.

L'équipe féminine de Dunkerque monte en D2 en 2026.

Bravo à elles et à eux!

Nord
le Département est là →



Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 14/46

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Rapport Commission Cibles

Division Nationale 2 par équipe :

L'équipe masculine arc classique de Wervicq Sud a participé aux 3 étapes de DN2 :

Le 26 avril 2025 à VOVES (Eure et Loir),
Le 05 mai 2025 à TINTENIAC (Ille et Vilaine),
Le 21 juin 2025 à SAINT OUEN L'AUMONE,

Bravo à eux!

Nord
le Département est là →



Rapport Commission Cibles

Division Nationale 1 par équipe :

L'équipe masculine arc compound de Villeneuve d'Ascq
Et l'équipe masculine arc compound de Valenciennes
ont participé aux 2 étapes de DN1 :

À Riom le 14/04/2024,
à Smarves le 17 et 18/05/2025,
à Compiègne le 21 et 22/06/2025

A l'issue de ces 2 manches, ils se sont classés respectivement 12^{ème} et 9^{ème} sur 16 équipes.

Bravo à eux!

Nord
le Département est là →



Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 15/46

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Rapport Commission Cibles

Rapport Commission Cibles

CHAMPIONNAT DE FRANCE SALLE individuel :

AGEN (Lot et Garonne) du 28/02/2025 au 02/03/2025, jeunes : 3 participations,

1 podium

2^{ème} DUHEZ Sofiane VALENCIENNES U13HCL.



AGEN (Lot et Garonne) du 26/02/2025 au 28/02/2025, adultes : 6 participations,

1 podium.

3^{ème} DAVOINE Annie AULNOYE AYMERIES S3FCO



Nord
le Département est là →



Rapport Commission Cibles

Rapport Commission Cibles

CHAMPIONNATS DE FRANCE Extérieurs individuels TAE :

RIOM du 20/07/2025 au 22/07/2025, jeunes : 2 participations,

RIOM du 18/07/2025 au 20/07/2025, élite : 2 participations

SAINT AVERTIN du 25/07/2025 au 27/07/2025, par catégorie : 15 participations

1 podium : 2^{ème} COMPTDAER Arnaud NEUVILLE EN FERRAIN S3HCL



Nord
le Département est là →



Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 16/46

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Rapport Commission Cibles

ΚΑΒΒΟΛΕ COMMISSION CIBLES

Participation à des Tournois Internationaux :

NIMES, salle 2 x 18 m du 17 au 19/01/2025, tournoi International
IWS - OCCITANIE NÎMES ARCHERY TOURNAMENT
12 participations, 2 podiums

DUHEZ Sofiane
DUHEZ Salima

Valenciennes
Valenciennes

U13HCL
S2FCO

1^{er}
2^{ème}



Nord
le Département est là →



Championnat de France Beursault 2025



Commission Cibles

COMMISSION CIBLES

BEURSAULT

15 archers du Nord ont participé aux tirs qualificatifs à
Roye du 16/07 au 13/08/2025,

5 archers du Nord ont participé au **Championnat de
France** à SOISSONS le 5/10/2025, 1 podium.

LECAILLE Loïc ST AMAND CIBLE U13HCL 2^{ème}



Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 17/46

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Rapport Commission Cibles

Ces rapports sportifs ne seraient pas complets sans évoquer une discipline qui se développe.

L'année 2025 a vu la troisième compétition de run-archery se tenir dans notre département et ce dans les 3 versions : le 4k, le sprint et le relais les 14 et 15 juin 2025. Ils ont ainsi accueilli la 1^{ère} étape du Run Archery Tour 2025.

Un grand MERCI au club de Vieux-Condé .



Rapport Commission Cibles



A noter que 3 sportifs du Nord ont participé à la Coupe d'Europe de Run-Archery qui s'est tenu en Forêt de Sherwood du 11 au 13 octobre 2024.

Dans l'épreuve de sprint, c'est **Daphné Suski** qui prendra la médaille de bronze pour la France chez les femmes.

Par équipe, c'est Gwendoline Michelet, **Daphné Suski** et Aurore Faure qui s'offrent l'argent.

Au classement général, Daphné Suski s'offre le bronze. Bravo à elle!



Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 18/46

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Rapport Commission Cibles

Rapport Commission Cibles

Rappel Cas des archers Para :

Les archers Para (avec handicap locomoteur, auditif et/ou visuel uniquement) peuvent participer à nos concours (18m et TAE).

2 cas se présentent :

- Soit le concours est déclaré Para-archerie, auquel cas les archers Para tirent dans les conditions décrites sur leur carte de classification (taille de blason, position sur la ligne de tir, assistance éventuelle). Ils doivent présenter leur carte de classification à l'arbitre.
- Soit le concours n'est pas déclaré Para-archerie, auquel cas les archers Para tirent dans les conditions des archers de leur catégorie d'arme et d'âge (distance et blason).



Le club déclare son concours para.

Très peu, de personnes déclarées et classifiées à ce jour.

En attente d'officialisation pour classificateur éventuel dans le Département.

Rapport Commission Parcours

Rapport Commission Parcours

Présentation par Peggy CAENEVET



Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 19/46

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Rapport Commission Parcours

Championnat Départemental 3D le 15 Juin 2025 à RECQUIGNIES: >
97 participants, dont 34 archers du Nord, 30 podiums :

GAUTHIER Lothane Jeumont U15HCL 1^{er}
OLLIVIER Dune Onnaing U18FCL 1^{ère}
KACZMARCZYCK Athan Marpent U18FCL 1^{er}
KACZMARCZYCK Alex Marpent U18FCL 2^{ème}
ANTOINE Alexandre Loos S1HCL 1^{er}
SARAVANAN Lionel V. d'Ascq S1HCL 2^{ème}
OLLIVIER Damien Onnaing S1HCL 3^{ème}
PROVOOST Cédric Lille S2HCL 1^{er}
HAMARD Marc Neuville en Ferrain S3HCL 1^{er}
BRIOIS Jean Philippe Jeumont S3HCL 2^{ème}
COSSART Régis St Amand les Eaux S1HCO 1^{er}
BASSELIER Baptiste Marpent S1HCO 2^{ème}
LEONARD Killian V. d'Ascq S1HAD 1^{er}
EL SAYED Ahmed Seclin S2HAD 1^{er}
DELIEGE David Marpent S2HAD 2^{ème}

PRISSETTE Olivier Marpent S3HAD 1^{er}
VEZARD Julie Escaudin S1FTL 1^{ère}
BAYART Simon Bavay S1HTL 1^{er}
DUPRE Honorin Recquignies S1HTL 2^{ème}
OFFROY Cédric Onnaing S1HTL 3^{ème}
CUVELIER Gérald V. d'Ascq S2HTL 1^{er}
DELATTRE François Marly S2HTL 2^{ème}
DUBOIS Johann Escaudin S2HTL 3^{ème}
DESCAMPS Alain V. d'Ascq S3HTL 1^{er}
GUCHET Freddy V. d'Ascq S3HTL 2^{ème}
BOUGARD Benoit Marpent S2HAC 1^{er}
GODART David Seclin S2HAC 2^{ème}
FOURNIE Yvon Marpent S3HAC 1^{er}
DEFRAITEUR Jean Michel S3HAC 2^{ème}
DELFOSSÉ Bernard N. en Ferrain S3HAC 3^{ème}

Nord
le Département est là →



Rapport Commission Parcours

REPORT COMMISSION PARCOURS

CHAMPIONNATS DE FRANCE :

NATURE du 7 au 8 Juin 2025 à BONNEVAL

8 participants, 4 podiums:

EL SAYED Ahmed Seclin 1^{er}
CUVELIER Gérald Villeneuve d'Ascq 1^{er}
COSSART Régis St Amand Les Eaux 3^{ème}
DESCAMPS Alain Villeneuve d'Ascq 3^{ème}



Nord
le Département est là →



Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 21/46

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Rapport Commission Parcours

ᠠᠷᠠᠫᠠᠷᠠᠨ ᠴᠣᠨᠮᠢᠰᠢᠵᠢᠨ ᠠᠷᠠᠫᠠᠷᠠᠨ

CAMPAGNE et Elite du 2 au 10 août 2025 à ARTONNE – ST MYON

7 participations dont 2 jeunes , 3 Podiums +« 1 Podium virtuel»

GYSELS Hugo St Amand Cible **1^{er}**
NESTE Aude R.A.C. des Foxes **3^{ème}**
EL SAYED Ahmed Seclin **2^{ème}**



« **ETIENNE David** de Villeneuve d'Ascq finit 1^{er} de ce Championnat de France mais étant de nationalité Belge, celui-ci n'a pas pu monter sur le podium mais très belle performance. »



Nord
le Département est là →



Rapport Commission Parcours

ᠠᠷᠠᠫᠠᠷᠠᠨ ᠴᠣᠨᠮᠢᠰᠢᠵᠢᠨ ᠠᠷᠠᠫᠠᠷᠠᠨ

3D Elite du 16 au 17 Août 2025 à CD LOIRET

3 participants, pas de podium

3D du 16 au 17 Août 2025 à CD LOIRET

3 participants, pas de podium

Nord
le Département est là →



Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 22/46

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Rapport Commission arbitrale

Présentation par Pierre DELEEST

Nord
le Département est là →



Rapport Commission arbitrale

Au 1er septembre 2024 nous comptons **19 arbitres en activité**.

Rappel des obligations des arbitres notamment la mise à niveau obligatoire. Il doit avoir suivi une formation continue dans les 14 mois suivant la dernière formation (initiale ou continue). Avoir effectué 2 arbitrages dans l'année sportive précédente, dont **un à l'extérieur de son club**

A la fin de la saison sportive en cours au maximum Il perd son statut et devient arbitre en retrait.

Les journées des 16 novembre et 8 décembre 2024, mise à niveau annuelle à Camon, un seul arbitre du département 59 ne s'est pas présenté, les autres arbitres du Nord ont validé par leur présence cette journée de mise à niveau

16 concours en saison hivernale pour 58 prestations, 12 concours saison estivale, 35 prestations. A noter que sur les divers championnats ne pouvons assurer le nombre d'arbitres pourtant imposé par le règlement.

Nord
le Département est là →



Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC
Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 23/46

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Rapport Commission arbitrale

ARBITRAL COMMISSION REPORT

Formation arbitres:

Au niveau du département, 2 arbitres formateurs en activité. De ce fait, les formations peuvent se faire au sein du département plus précisément au C.D.O.S. ce qui évite les déplacements longs et coûteux

Examens blancs 14 septembre 2024 et le 15 mars 2025, précisons que si le PCRA juge que le candidat n'a pas le niveau souhaité ou pas suffisamment été présent sur les différents concours en tant que stagiaire il ne présentera pas le candidat pour l'épreuve,

Examen d'arbitre, le 17 novembre à Compiègne pour le premier examen informatisé. Pour Peggy, Damien et Guillaume, la partie tronc commun a été validée.

Le 5 avril l'examen décentralisé se passait à Villeneuve d'Ascq, géré à distance par la CNA, Peggy a réussi l'option tir en campagne, Guillaume et Damien l'option cible.

Bienvenue aux 3 nouveaux venus portant le nombre d'arbitres fédéraux à 22 pour le Nord.



Rapport Commission arbitrale

ARBITRAL COMMISSION REPORT

Depuis la rentrée de la saison 2026

La réunion d'affectation des arbitrages 2026 s'est tenu à Villeneuve d'Ascq,

Nouveaux venus

Le 19 novembre 2025 un nouvel examen a permis à Pierre Gaudel de valider l'option cible. Il est maintenant arbitre fédéral.

Ambre Algans, arbitre fédéral qui vient d'Occitanie pour ses études à Cambrai, participe aux activités arbitrales sur les concours de la région.

10 candidats se sont inscrits pour cette nouvelle saison la formation. Elle à commencé le 18 octobre sur les règlements généraux, 22 novembre le tir à 18m, le 20 décembre les disciplines de parcours, 7 février sera la prochaine date de formation.

Les stages sur 1 départ de concours ont commencé, merci aux organisateurs pour leur accueil.



Merci pour votre attention.



Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 24/46

Rapport financier et vote du quitus
καρτολα μισυοιολ ερ λορε αν διαινα
BILAN FINANCIER 2025

Présentation par Martine MARINET



RECETTES

• ANIMATION	1 250,00
• COTISATIONS LICENCES	12 073,00
• INSCRIPTIONS COMPETITIONS	752,00
• INTERETS	855,72
• QUOTE-PART ARBITRAGE	1 500,00
• REMBOURSEMENT	300,40
• SUBVENTION	
NORD FONCTIONNEMENT	6 500,00
NORD INVESTISSEMENT	6 000,00
	<u>TOTAL 29 231,12€</u>

Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

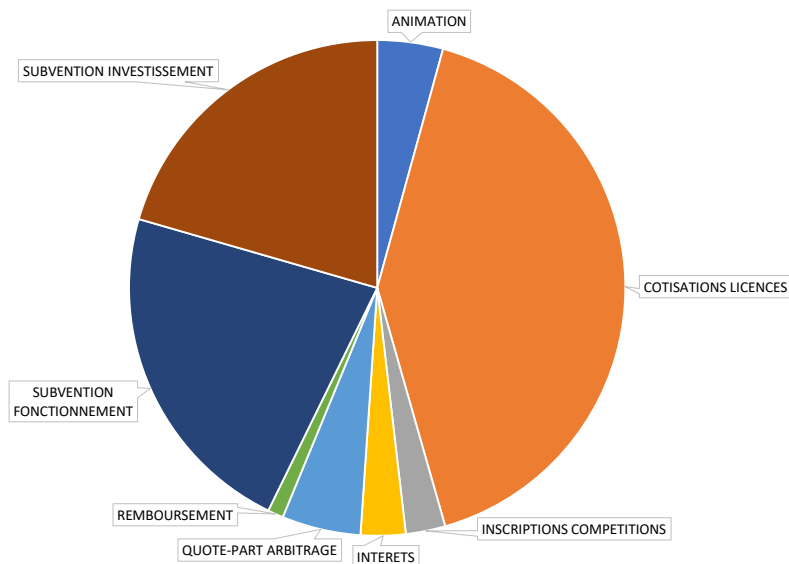
COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC
Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 27/46

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

RECETTES



DEPENSES

• ACHATS ALIMENTAIRES RESTAURATION	3 694,39
• ACHATS MATERIELS	7 210,87
• ADHESION	1 019,69
• AIDE AUX CLUBS	2 596,10
• ASSURANCE	88,72
• CARBURANT	79,55
• DEPLACEMENTS COMITE	1 653,95
• DEPLACEMENTS POUR EXTERIEURS	27,60
• DIVERS	27,99
• ENCADREMENT	950,00
• FOURNITURES ADMIN.INFORMATIQUES	282,47
• FOURNITURES ENTRETIEN	1 063,11
• FRAIS AVOCAT	1 080,00
• FRAIS D'INSCRIPTIONS COMPETITIONS	170,00
• FRAIS POSTAUX	3,28
• HEBERGEMENT	78,90
• LOCATIONS	3 259,07
• NOTES DE FRAIS ARBITRAGE	1 461,67
• PEAGES	20,20
• RECOMPENSES	2 055,10
• RECOMPENSES CHP DE FRANCE	2 130,00
• SERVICES BANCAIRES	148,50
• STATIONNEMENT	3,70
• TENUES CDNTA ET ARBITRES	278,01
TOTAL	<u>29 382,87€</u>

Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

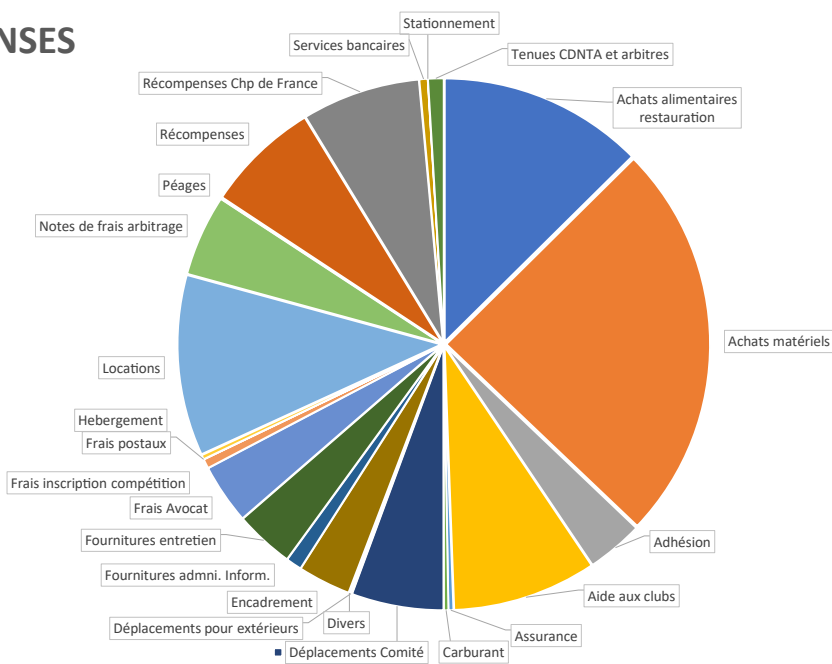
COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC
Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 28/46

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

DEPENSES



RECETTES 29 231,12€

DEPENSES 29 382,87€

SOLDE DEBITEUR - 151,75€

cdnta
NORD

Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 29/46

VALEUR NETTE AU 31/12/2025

COMPTE COURANT 1 932,50€

LIVRET 46 577,00€

TOTAL 48 509,50€

BILAN PREVISIONNEL 2026

RECETTES

ANIMATION	1 040,00
COTISATIONS LICENCES	12 100,00
INSCRIPTIONS COMPETITIONS	800,00
INTERETS	900,00
QUOTE-PART ARBITRAGE	1 500,00
SUBVENTION	
NORD FONCTIONNEMENT	6 500,00
NORD INVESTISSEMENT	37 120,00

DEPENSES

ACHATS ALIMENTAIRES RESTAURATION	3 500,00
ACHATS MATERIELS	38 520,00
ADHESION	1 020,00
AIDES AUX CLUBS	2 600,00
ASSURANCE	88,00
DEPLACEMENTS	1 400,00
ENCADREMENT	840,00
FOURNITURES ADMIN. INFORM.	400,00
FOURNITURES ENTRETIEN	500,00
FRAIS AVOCAT	1 980,00
FRAIS POSTAUX	10,00
LOCATION	3200,00
NOTES DE FRAIS ARBITRAGE	1 500,00
RECOMPENSES	2 000,00
RECOMPENSES CHP DE FRANCE	2 200,00
SERVICES BANCAIRES	100,00
STATIONNEMENT	2,00
TENUES CDNTA ET ARBITRES	100,00

TOTAL 59 960,00€

TOTAL 59 960,00€

Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 30/46

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

AIDES AUX CLUBS

SUBVENTIONS NORD

VILLENEUVE D'ASCQ	1 400,00
SECLIN	1 000,00
COUDEKERQUE BRANCHE	370,00
FOURMIES	1 700,00
ESCAUDAIN	550,00
MARLY	850,00
LOOS	130,00

TOTAL 6 000,00€

FONDS PROPRES

LOOS	180,00
VIEUX CONDE	500,00
REQUIGNIES	416,10
DOUAI	500,00
VILLENEUVE D'ASCQ	500,00
LEERS	500,00

TOTAL 2 596,10€

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES PORTANT SUR L'EXERCICE 2025

Le 12 janvier 2026, nous, Christophe LEMAIRE et Jean-Marc DECROCK, vérificateurs des comptes, nous sommes rendus à la Maison des Associations située à Villeneuve d'Ascq.

En présence de Marc MARTEL, président du CDNTA et de Martine MARINET, trésorière, nous avons procédé à notre mission.

La trésorière nous a présenté ses pièces comptables et avons effectué notre contrôle par sondage aléatoire. A partir des relevés bancaires nous avons demandé la présentation des pièces justificatives y afférant. Ce sont plusieurs dizaines de mouvements qui ont été ainsi vérifiés.

A chacun était associée une pièce justificative en dépense et en recette. Chacune d'entre elle était détaillée, les notes de frais contre-visées par un tiers membre autre que le bénéficiaire.

Nous avons constaté que toutes les écritures vérifiées étaient sincères.

Au regard des explications données, des pièces produites, des vérifications faites sur place, dans ce cadre et ces limites nous n'avons constaté aucune anomalie :

Tous les mouvements comptables nous sont apparus sincères et ont une finalité conforme à l'objet statutaire du Comité Départemental.

Nous pouvons donc vous proposer d'accorder le quitus pour la gestion de l'exercice 2025.

A Villeneuve d'Ascq le 12/01/2026



Christophe LEMAIRE



Jean-Marc DECROCK

Nord
le Département est là →



cdnta 56

Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC
Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 31/46



OBJET : Compte rendu de l'assemblée générale
ordinaire du CDNTA

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Vote du rapport financier, Quitus
ΛΟΓΕ ΑΝ ΕΣΒΟΛΕ ΠΡΟΪΟΔΙΕΣ ΟΥΚΙΝΑ

CE VOTE EST À MAIN LEVÉE.



Rapport financier et quitus acceptés à l'unanimité des votants.

Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 32/46



OBJET : Compte rendu de l'assemblée générale
ordinaire du CDNTA

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Election des vérificateurs aux comptes
ΕΙΣΠΡΟΗ ΔΕΣ ΛΕΙΠΙΣΤΕΡΗΣ ΓΗΧ ΚΟΜΒΡΕΣ

**CE VOTE EST À BULLETINS
SECRETS.**



Sont candidats :

Pascal Bloome,
Christophe Lemaire,
Jean Marc Decrocq.

pour rappel : besoin de 2 personnes).

Pascal Bloome :	29 voix
Christophe Lemaire :	104 voix
Jean Marc Decrocq :	99 voix

Bulletins : 121
Blanc : 1
nombre 232 voix cumulées.

Christophe Lemaire et Jean Marc Decrocq sont reconduits vérificateurs aux comptes.

Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC
Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 33/46

Modifications apportées au RI

cdnta Comité Départemental Nord Tir à l'Arc
Annexe au Règlement Intérieur

DISPOSITIONS APPLICABLES POUR LA SAISON 2026

TARIFICATIONS SAISON 2026 :

✓ Licences saison 2027

Pas de changement

Licence	Sans pratique	Pratique en club	Compétition	FFSD	FFH	FFSA	UNSS	Disciplines	Jeune	U11
Commutant CDNTA	7,00	7,00	7,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	4,30	2,50

✓ Formations

Cadres fédéraux	Description
Entraîneur Fédéral	50 % hors déplacement et hébergement
Encadreur Fédéral	50 % hors déplacement et hébergement
Père tir à l'arc	50 % hors déplacement et hébergement
Formation continue	Frais de déplacements pris en charge

Arbitres	Description
Formation Arbitre	50 % hors déplacement et hébergement
Télemons des arbitres du Nord	100% Frais de déplacement et hébergement

Conditions :

Le CDNTA rembourse selon la convention signée à hauteur de 50% du montant de la formation, si réussite de l'archer à l'examen final.

Le CDNTA ne prend pas à sa charge les frais de déplacement des arbitres pour leur remise à niveau, ceux-ci étant remboursés par le Comité Régional. Dans le cas où ce remboursement cesserait, la prise en charge s'appliquerait comme pour la réunion des arbitres du Nord.

Lors de la réunion de remise à niveau des arbitres, leur repas est pris en charge.

✓ Stages

En fonction des orientations budgétaires et sportives du CDNTA.

ZÉLIE SOUCIÉ
Maison Départementale de Sport
26, rue Denis Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

ARNDT DE GOTTENBERGER
Maison Départementale de Sport
26, rue Denis Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

AYRAU & PFFA
02027412027 - 04770235800019
0464 4090000004
Page 1/3

cdnta Comité Départemental Nord Tir à l'Arc
Annexe au Règlement Intérieur

AIDES INDIVIDUELLES :

✓ Aide participation aux championnats de France

Un forfait annuel sera alloué et sera réparti en fonction du nombre de participants.

Récompenses aux archers individuels ayant participé aux championnats départementaux lorsqu'ils ont eu lieu dans la discipline, à jour de leur licence au moment de la remise et toujours licencié dans le Département.

Les récompenses équipes seront remises aux clubs le jour de l'AG du CDNTA.

Les archers ayant réalisé un podium seront récompensés également le jour de l'AG du CDNTA.

AIDES AUX CLUBS :

✓ Organisateurs des championnats départementaux

Le montant des inscriptions est sous la responsabilité de l'organisateur.

Le CDNTA prend en compte les frais d'inscription du concours à la FFTA.

Le CDNTA prend en charge les frais d'arbitrage à adresser au PCD-A pour contrôle.

Fourniture par le CDNTA des médailles, coupes, récompenses.

Prêt des feux Chrono tirs, scoreurs, contre caution.

Mise à disposition des ordonnanceurs du CDNTA.

Un délégué technique est désigné par le CDNTA, il a pour charge de s'assurer avec le club organisateur de la bonne organisation et du respect des règles en vigueur.

Il organise à minima, une réunion préparatoire avec les organisateurs (téléphonique ou présentiel suivant les besoins).

Il soumet au Comité Directeur du CDNTA, les besoins quantifiés et chiffrés (cibles, blasons, etc.), le Comité Directeur du CDNTA analyse et statue sur la prise en charge et la mesure de celle-ci.

Une convention est signée pour les championnats départementaux (elle prend en charge le repas des arbitres, et selon les accords pris avec le délégué technique désigné, précisant le nombre et le nom des membres du comité à prendre en compte).

ZÉLIE SOUCIÉ
Maison Départementale de Sport
26, rue Denis Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

ARNDT DE GOTTENBERGER
Maison Départementale de Sport
26, rue Denis Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

AYRAU & PFFA
02027412027 - 04770235800019
0464 4090000004
Page 2/3

Remarque : il s'agit des modifications apportées à « l'annexe du règlement intérieur », le règlement intérieur reste inchangé.

Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC
Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 34/46

Modifications apportées au RI

cdnta Nord
Comité Départemental Nord Tir à l'Arc
Annexe au Règlement Intérieur

✓ **Projets d'investissements**

Phase 1 (octobre novembre, date maximale de réception des demandes au 30 novembre)
Réception des demandes et des éléments de constitution du dossier.
Choix à valider pour déposer une demande de subvention.

Le club doit être présent lors des AG du CDNTA (nous accepterons une absence possible sur trois ans).

Le projet de la requête doit être intégré au projet du club. (Projet-club modifié sur la demande de label).

Le compte rendu de publication de réunion de comité directeur du club concernant le projet.

Le club doit présenter le moyen de financement du projet faisant apparaître les diverses subventions imaginées (ANS, Mairie, autres) et actions propres au club (Compétition, Tombola, etc).

Le CDNTA se réserve le droit de vérifier la bonne utilisation de la subvention en adéquation avec le projet demandé.

Le CDNTA demande la facture établie à son nom, du montant exact de subvention attribuée et la fourniture de la facture du montant restant au club.

En cas de non suivi du processus par le club, il n'y aura pas de possibilité de demander une subvention les 2 années suivantes.

Les demandes seront accompagnées de 2 devis au minimum (si possible) sur matériaux équivalents.

Phase 2 (si nécessaire, début décembre)
Le président du club demandeur présente son projet et son dossier lors d'une réunion

Président
Alexis Départementale du Sport
26 rue Denis Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Adresses de correspondance
Maison Départementale du Sport
26 rue Denis Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

AFFILIÉ à la FFTA
CDNTA NORD - 48372835800019
RNA W595000538

Page 5/9

cdnta Nord
Comité Départemental Nord Tir à l'Arc
Annexe au Règlement Intérieur

préparatoire en vidéo conférence avec les membres de la commission de constitution de projet.
(Pour votre information, la commission dédiée permet de progresser sans jouer ni orienter, elle n'apportera d'autres avis que la recevabilité du dossier.)
La décision appartient au Comité Directeur du CDNTA.

Phase 3 (Mars avril à confirmer)
Retour sur les subventions demandées
Analyse des demandes (fournisseur, subventions, etc)
attribution et informations des clubs sur les délais et modalités.

✓ **Demande d'aide exceptionnelle**

Une demande d'aide doit s'intégrer dans une logique de projet club et être d'une utilité globale (que ce soit pour, une animation, une découverte, une création de championnat, etc.) Un budget de la demande accompagné d'un argumentaire sera validé en réunion de comité directeur et acté sur le compte rendu.

INFORMATIONS GENERALES :

✓ Démarche pour l'inscription des compétitions au calendrier national

> **Calendrier hivernal du 1er octobre au 31 mars**

- Les clubs enregistrent, sur leur espace intranet fédéral, leurs concours entre début avril et mi-mai. (*) en respectant le règlement fédéral.
- Le CDNTA valide l'ensemble des compétitions de son département, entre mi-mai et mi-juin. (*)
- Le comité régional valide l'ensemble des compétitions du CR, entre mi-juin et mi-juillet. (*)

> **Calendrier estival du 1er avril au 30 septembre**

- Les clubs enregistrent, sur leur espace intranet fédéral, leurs concours entre début octobre et mi-novembre. (*) Voir Règlements sportifs et Arbitrage article B5.3
- Le CDNTA valide l'ensemble des compétitions de son département au cours de la deuxième quinzaine de novembre. (*)

Président
Alexis Départementale du Sport
26 rue Denis Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Adresses de correspondance
Maison Départementale du Sport
26 rue Denis Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

AFFILIÉ à la FFTA
CDNTA NORD - 48372835800019
RNA W595000538

Page 4/9

Modifications apportées au RI

cdnta Nord
Comité Départemental Nord Tir à l'Arc
Annexe au Règlement Intérieur

- Le comité régional valide l'ensemble des compétitions du CR, au cours de la première quinzaine de décembre. (*)

(*) voir dates exactes sur le site fédéral / espace dirigeants à l'approche de la période concernée.

RAPPEL :
Le calendrier est de la responsabilité du Comité Régional. Le Président d'un club organisateur inscrit son concours sur le site Fédéral en toute connaissance de la réglementation. Voir Règlements sportifs et Arbitrage article B5.3
Le président doit tenir compte des dates des Championnats de France, Championnats régionaux et départementaux.
Le président se doit de vérifier les potentiels conflits de dates et engager immédiatement les médiations nécessaires afin d'éviter les arbitrages du CDNTA et du CRTAHDFF.

✓ **Nos coordonnées**

Correspondance : Maison Départementale du Sport 26 rue Denis Papin 59650 Villeneuve d'Ascq
Les mails : contact@cdnta-nord.fr ou cdnta.president@gmail.com
Le site : <https://www.cdnta-nord.fr/>
Le lien Facebook : <https://www.facebook.com/CDNTA/CD5/>

Président
Alexis Départementale du Sport
26 rue Denis Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Adresses de correspondance
Maison Départementale du Sport
26 rue Denis Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

AFFILIÉ à la FFTA
CDNTA NORD - 48372835800019
RNA W595000538

Page 5/9

Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC
Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

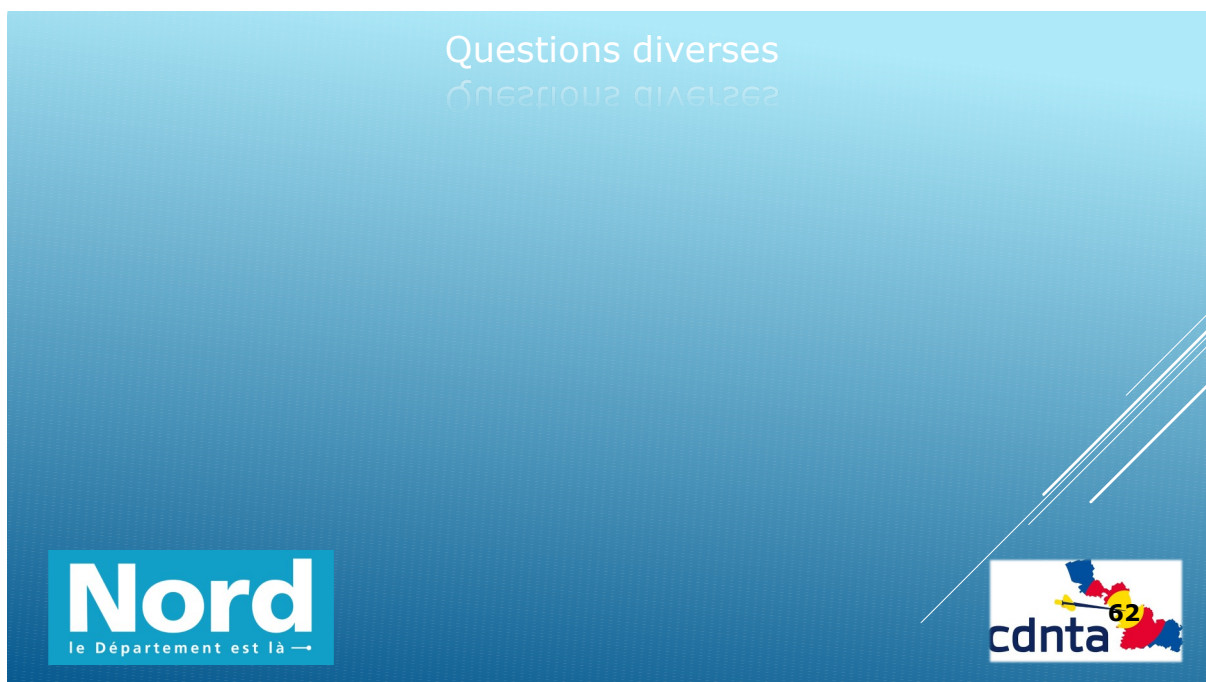
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 35/46



Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Il est remonté une problématique de descente des dates de championnat (France → région → Département), le CDNTA indique en effet que c'est un souci et qu'il va travailler sur le sujet, la région également.



- Passport forte diminution avec les nouveaux critères. Malheureusement application des règles nationales, Le CDNTA ne peut pas agir sur le sujet.

- Discussions autour des débutants dans le Nord, championnat ? Criterium, challenge etc. dates avril/mai à proposer. Le CDNTA n'est pas opposé au sujet.

- Inscriptions championnats départementaux : difficultés d'inscription aux concours dominicaux (difficulté de réservation, de places). Discussions sur le fait de limiter à un départ pour les archers sur leur compétition de club, ce sujet n'est pas validé. Diverses solutions sont proposées par les clubs organisateurs (inscription payante en amont, obligation de paiement etc). Différentes discussions sur les organisations de clubs pour faciliter l'inscription.

Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 36/46



Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

- Problème inscriptarc sur inscription sur le Championnat Régional salle, concours non visible dans la sélection du département, pas de sélection de Région possible, (La Région doit voir avec inscriptarc,) pas de point sur le sujet au niveau du Nord pour les Championnats engagés.

Remise des aides et récompenses

Des aides sont versées cette année pour les participations aux Championnats de France. L'attribution des récompenses est soumise à la participation au Championnat du Nord dans la discipline en individuel et à la participation du club en AG dans le cas d'une participation en équipe.

Nous souhaitons particulièrement ce jour honorer :

Mrs	Sofiane	DUHEZ	U13,	Mmes	Aude	NESTE	S1
	Loïc	LECAILLE	U13,		Daphné	SUSKI	S1
	Hugo	GYSELS	U18,	Mrs	Alexandre	ANTOINE	S1
	Gregoire	HENNART	U21,		Régis	COSSARD	S1
					Arnaud	COMPTDAER	S3
					Gérald	CUVELIER	S2
					Alain	DECAMPS	S3
					Ahmed	EI SAYED	S2
					David	ETIENNE	S2

Ainsi que les clubs de : Valenciennes, Villeneuve d'Ascq et Wervicq-sud.

Les autres participants recevront leur récompense par versement sur leur compte.





OBJET : Compte rendu de l'assemblée générale
ordinaire du CDNTA

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Prochaine Assemblée Générale en janvier - février 2027.

Ce sera une AG ordinaire.

Vous recevrez les invitations en décembre.



Fin de séance vers 12h00.

Le Secrétaire Général
Johann DUBOIS

Le Président
Marc MARTEL

Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC
Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 38/46



OBJET : Compte rendu de l'assemblée générale
ordinaire du CDNTA

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Annexe 1 (mails d'invitations):

Invitation à l'Assemblée générale ordinaire du Comité Départemental Nord de Tir à l'Arc du 17 janvier 2026 à 9h - Mozilla Thunderbird

Fichier Edition Affichage Aller à Messages Outils Aide

Relever Écrire Étiquette

De johann dubois
Pour destinataires inconnus ;
Copie cachée à
Sujet Invitation à l'Assemblée générale ordinaire du Comité Départemental Nord de Tir à l'Arc du 17 janvier 2026 à 9h

Répondre Répondre à tous Transférer Archiver Indésirable Supprimer Autres

06/12/2025, 10:57

Bonjour Mesdames et Messieurs les Présidents de club,
Mesdames et Messieurs les Représentants de nos institutions,
Messieurs les Vérificateurs aux comptes,
Mesdames et Messieurs les Membres du comité du CDNTA,
Chères amies et chers amis,
J'ai le plaisir de vous envoyer l'invitation à notre assemblée générale ordinaire du CDNTA qui se déroulera le samedi 17 janvier 2026 dès 9h (accueil 8h30).
Elle se déroulera à la Maison Départementale du Sport, 26 rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ.
Les documents sont disponibles sur le site: <https://www.cdnta-archerie.fr>
Je profite également de l'instant pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.
Amicalement,
Johann Dubois
Secrétaire général du Comité Départemental Nord de Tir à l'Arc

1 pièce jointe : Invitation_AG_CDNTA_2026_01_17_V1.pdf 314 Ko Enregistrer

Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC
Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 39/46



OBJET : Compte rendu de l'assemblée générale
ordinaire du CDNTA

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

AG du CDNTA Bilan financier - Mozilla Thunderbird

Echier Edition Affichage Aller à Messages Outils Aide

Relever Écrire Étiquette

De johann dubois Répondre Répondre à tous Transférer Archiver Indésirable Supprimer Autres

Pour destinataires inconnus; 06/01/2026, 19:03


Copie cachée à [redacted] AUTRES

Sujet AG du CDNTA Bilan financier

Bonjour Mesdames et Messieurs les Présidents de club,
Mesdames et Messieurs les Représentants de nos institutions,
Messieurs les Vérificateurs aux comptes,
Mesdames et Messieurs les Membres du comité du CDNTA,
Chères amies et chers amis,

Je vous joins le bilan financier qui vous sera présenté lors de notre AG du 17 janvier.

Amicalement,
Johann Dubois
Secrétaire général du Comité Départemental Nord de Tir à l'Arc



> 2 pièces jointes 300 Ko Tout enregistrer

dubois.johann@free.fr : vérification des nouveaux messages pour le compte Courrier entrant...

Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 40/46



OBJET : Compte rendu de l'assemblée générale
ordinaire du CDNTA

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Annexe 2 (Invitation Assemblée générale ordinaire) :

Villeneuve d'Ascq, le 06 décembre 2025

Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents de club,
Chères amies et chers amis archers,
nous avons le plaisir de vous inviter à une :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

le samedi 17 janvier 2026 à 9h00

Maison Départementale du Sport, 26 rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

8h30-9h00 : Accueil et vérification du quorum. Au cas où le quorum ne serait pas atteint pour que l'assemblée générale délibère valablement (les délégué(e)s participant(e)s doivent être porteurs de la moitié au moins des pouvoirs votatifs), une seconde assemblée générale se tiendra, conformément aux statuts, le 17 janvier 2026 à 9h15, au même lieu, sans condition de quorum.

9h00 : Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire :

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président,
- Rapport Commission cibles,
- Rapport Commission parcours,
- Rapport Commission arbitrale,
- Rapport de la Commission communication,
- Vote du rapport moral.
- Rapport financier (compte de résultats, bilan, prévisionnel) et vote du quitus,
- Élection des vérificateurs aux comptes
- Questions diverses

Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 41/46



OBJET : Compte rendu de l'assemblée générale
ordinaire du CDNTA

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

- Remises des aides et récompenses

En cas d'impossibilité, vous devez vous faire remplacer par un(e) licencié(e) de votre club, le pouvoir devant me parvenir au plus tard le jour de l'assemblée avec les noms, prénoms et adresse mail du (de la) remplaçant(e).

Nous vous rappelons que la présence du club à l'assemblée n'est pas facultative et qu'elle est impérative notamment pour vos demandes de labels, aides, etc...

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, chères amies et chers amis archers, nos plus sincères salutations.

Le Secrétaire général,
Johann DUBOIS

Le Président du C. D. N. T. A.,
Marc MARTEL

Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC
Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 42/46



OBJET : Compte rendu de l'assemblée générale
ordinaire du CDNTA

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

POUVOIR

à retourner à Johann.cdnta@outlook.com ou sur place le jour de l'AG

Je, soussigné(e),

Président(e) du club de,

donne pouvoir à (Nom, Prénom, adresse mail)

.....,

pour me remplacer à l' **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** du 17 janvier 2026 à 9h00, à la Maison
Départementale du Sport, 26 rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ , prendre part aux discus-
sions et aux votes en mes lieux et place.

Fait à

le

Signature

CANDIDATURE VÉRIFICATEUR AUX COMPTES

à retourner à Johann.cdnta@outlook.com

Je, soussigné(e),

numéro de Licence,

Déclare postuler au poste de vérificateur aux comptes du Comité Directeur du CDNTA

Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 43/46



**OBJET : Compte rendu de l'assemblée générale
ordinaire du CDNTA**

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Fait à

le

Signature

Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 44/46

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025



POUR VENIR À LA MAISON DÉPARTEMENTALE DU SPORT PAR LE MÉTRO:

LIGNE 2 DIRECTION CH DRON—ARRÊT EDGAR PISANI PUIS 2 accès piétons possibles



Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Villeneuve d'Ascq, le samedi 17 janvier 2025

Annexe 3 (Rapport des vérificateurs aux comptes) :

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES
PORTANT SUR L'EXERCICE 2025

Le 12 janvier 2026, nous, Christophe LEMAIRE et Jean-Marc DECROCK, vérificateurs des comptes, nous sommes rendus à la Maison des Associations située à Villeneuve d'Ascq.

En présence de Marc MARTEL, président du CDNTA et de Martine MARINET, trésorière, nous avons procédé à notre mission.

La trésorière nous a présenté ses pièces comptables et avons effectué notre contrôle par sondage aléatoire. A partir des relevés bancaires nous avons demandé la présentation des pièces justificatives y afférant. Ce sont plusieurs dizaines de mouvements qui ont été ainsi vérifiés.

A chacun était associé une pièce justificative en dépense et en recette. Chacune d'entre elle était détaillée, les notes de frais contre-visées par un tiers membre autre que le bénéficiaire.

Nous avons constaté que toutes les écritures vérifiées étaient sincères .

Au regard des explications données, des pièces produites, des vérifications faites sur place, dans ce cadre et ces limites nous n'avons constaté aucune anomalie :

Tous les mouvements comptables nous sont apparus sincères et ont une finalité conforme à l'objet statutaire du Comité Départemental.

Nous pouvons donc vous proposer d'accorder le quitus pour la gestion de l'exercice 2025.

A Villeneuve d'Ascq le 12/01/2026



Christophe LEMAIRE



Jean-Marc DECROCK

Affilié à la FFTA – SIREN/SIRET 48372835800019 - RNA W595000538

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD DE TIR A L'ARC
Maison Départementale du Sport
26 Rue Denis PAPIN

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

CR_AG_CDNTA_2026_01_17_v1.doc 46/46